Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention de collaboration intercantonale entre les hôpitaux du Pays-d'Enhaut et de Saanen

Les Conseils d'Etat vaudois et bernois, ainsi que les hôpitaux du Pays-d'Enhaut et de Saanen ont signé une Convention de collaboration intercantonale d'hospitalisation entre les districts du Pays-d'Enhaut (Vaud) et de Gessenay (Berne). Cette dernière permet de maintenir un service de soins de proximité et de qualité à l'ensemble de la population de la Vallée de la Haute Sarine.

La Convention de collaboration intercantonale a pour but de simplifier les procédures d'admission des patients en provenance de l'autre canton et de clarifier le mode de financement des prestations réalisées en sous-traitance par l'autre hôpital. Elle instaure ainsi un libre passage des patients vaudois et bernois dans les deux hôpitaux et permet de maintenir un service de soins de proximité et de qualité à l'ensemble de la population de la Vallée de la Haute Sarine.

Les hôpitaux de Saanen et du Pays-d'Enhaut collaborent déjà depuis de nombreuses années. En novembre 1998, les prestations d'obstétrique, ainsi que les interventions chirurgicales pratiquées en urgence ont été concentrées à l'Hôpital de Saanen pour des raisons de sécurité des soins. L'Hôpital du Pays-d'Enhaut conserve quant à lui des activités de médecine, de chirurgie programmée et de réadaptation. Pour les deux régions, la réadaptation médicale stationnaire est assurée exclusivement par l'Hôpital du Pays-d'Enhaut.

Les deux hôpitaux conservent leur personnalité juridique et établissent des comptabilités séparées mais ils ont des missions complémentaires et partagées. Chacun d'entre eux fonctionne selon les règles cantonales qui lui sont spécifiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 août 2000

Charles-Louis Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), 021 / 316 50 01 Anouk Farine-Hitz, Déléguée à la communication du DSAS, 021 / 316 50 04